

Déclaration liminaire de SUD Éducation à la CAPD du 29 janvier 2019

Dans cette CAPD nous devons notamment réviser les appréciations finales émises dans le cadre du PPCR.

Certains et certaines de nos collègues demandent la révision de leur appréciation : ils et elles sont consternés d'avoir découvert l'évaluation injuste voire dégradante de leur travail et de leur investissement dans l'exercice de leur métier.

Deux exemples nous sont soumis aujourd'hui et les avis finaux ne tiennent aucunement compte des critères d'appréciation renseignés dans chaque domaine évalué. Le seul avis « satisfaisant » semble l'emporter pour la décision finale et à la lecture des commentaires des IEN, la question qui semble se poser est : que faut-il faire de plus pour émerveiller le Directeur académique ? La réponse apportée aux collègues pour donner suite au recours gracieux qu'ils et elles ont déposé est totalement absconse et consiste surtout à expliquer le nouveau système d'évaluation.

Cette non-reconnaissance du travail réalisé, le gel des appréciations pour le restant de la carrière, les quotas d'accès aux grades supérieurs, tout ceci génère de l'injustice et donc de la colère, de l'amertume et de la rancœur envers un système inadéquat et infantilisant.

Le système actuel est pire que l'ancien, car basé sur des compétences subjectives. Nous en avons dénoncé les dérives négatives, elles sont hélas manifestes.

À SUD Éducation nous sommes toujours opposés à la rémunération et à l'avancement au mérite, nous revendiquons encore et toujours :

- **que la progression des carrières soit déconnectée de tout jugement hiérarchique,**
- **que l'amélioration de nos pratiques professionnelles soit basée sur la coopération et le travail en équipes.**

Nous voulons également dénoncer l'offensive générale contre l'école publique menée par le gouvernement en place:

- la réforme du statut des directeurs et directrices dans les écoles primaires;
- la précarisation grandissante des personnels au sein de l'éducation nationale;
- les évaluations nationales imposées aux collègues et cette culture du résultat inculquée aux enfants dès le plus jeune âge ;
- la nouvelle restriction du droit syndical touchant l'ensemble des collègues concernant la possibilité d'effectuer des stages de formation syndicale.

Enfin, ce gouvernement s'obstine à mener une politique libérale et injuste dans tous les domaines, faisant fi des mouvements sociaux actuels qui revendiquent plus de justice sociale. Sud Éducation soutiendra les initiatives qui visent à imposer au gouvernement une autre politique, plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des personnes.

12 rue du Colonel Rémy 14000 Caen – sudeduc14@free.fr – 02 31 24 23 36